

Monsieur Rochon fait un survol de sa carrière et plus précisément de son parcours dans la fonction publique fédérale, dans le domaine du renseignement et de la sécurité. Dominic explique ses débuts avec le gouvernement fédéral dans un organisme de services spéciaux au sein du portefeuille de service public d'approvisionnement Canada. Il discute aussi d'autres postes principaux qu'il a occupés et qui ont su marquer son parcours.

Dominic Rochon fait un résumé de ses fonctions principales comme sous-ministre adjoint principal pour la sécurité nationale et la cybersécurité au ministère de la Sécurité publique. Il donne un aperçu des objectifs et des champs d'activités poursuivis par le département.

Monsieur Rochon discute des réformes qui ont été adoptées en matière de transparence dans le domaine de la sécurité nationale, comme la loi C-39, en 2017. Il discute la nature de ces réformes ainsi que des objectifs en matière de transparence. Il explique qu'une série de constats avait été faite en 2016. Notamment, sur l'étendue et l'utilisation des pouvoirs des organisations de sécurité nationale, sur le respect de la charte canadienne des droits et liberté et sur la confiance du public envers les institutions de sécurité.

Monsieur Rochon soutient que contrairement au CPSNR ou à l'OSSNR, l'engagement de transparence en matière de sécurité nationale n'a aucune fonction d'examen ou de surveillance. Il a été créé dans l'esprit de favoriser la responsabilisation, et une transmission de transparence entre les institutions de sécurité nationale et le grand public.

Dominic Rochon discute de l'engagement de transparence en matière de sécurité nationale, qui est divisée en trois domaines, soit la transparence relative à l'information, au pouvoir et aux politiques. Il donne un aperçu des six principes associés. Notamment, la diffusion, la vulgarisation et l'accessibilité des informations des activités de sécurité nationale, des processus décisionnels, et la consultation des intervenants et des Canadiens, dans l'élaboration des politiques importantes en matière de sécurité nationale. Il insiste sur la différence entre les mécanismes existants et le but de l'engagement de transparence en matière de sécurité nationale. Il présente quelques exemples pour démontrer ces différences.

Dominic Rochon explique les motivations du ministère de la Sécurité publique dans la création du Groupe consultatif sur la transparence de la sécurité nationale (GCTSN). Il explique que ce groupe externe indépendant a été créé pour développer une nouvelle expertise dans le secteur, en bénéficiant de l'expertise de divers intervenants, afin de discuter de l'engagement en matière de transparence et de sécurité nationale et des questions complexes qui s'y rattachent selon la perspective du public et des intervenants. Il insiste sur l'importance du GCTSN dans la compréhension de l'opinion publique des Canadiens et Canadiennes en ce qui concerne la sécurité nationale et la transparence, afin de mettre en place de meilleurs mécanismes de transparence.

Monsieur Rochon discute d'une des conclusions du dernier rapport publié par le GCTSN. Il explique pourquoi ce rapport en est arrivé à la conclusion que les mécanismes et les processus soutenant une plus grande transparence, pour être durables, doivent être institutionnalisés. Il soutient l'institutionnalisation est importante, afin de répondre aux besoins et aux attentes des canadiens et canadienne face aux objectifs qui ont été fixés en matière de transparence. Il explique que les recommandations du rapport soutiennent que malgré les améliorations observées en matière de transparence, il manque

d'institutionnalisation pour pouvoir mesurer le progrès et être en mesure d'observer tangiblement les changements dans la culture institutionnelle au Canada.

Monsieur Rochon partage les défis principaux auxquels la communauté de la sécurité nationale devra faire face. Notamment, le changement de culture dans les organisations et la confiance du public. Il insiste sur l'importance pour les institutions de sécurité nationale d'obtenir, maintenir et d'accroître la confiance du public, par la transparence et la reddition de compte. Il explique l'importance de cette confiance et les conséquences pour ces institutions et pour la sécurité nationale.